DÉFI MOBILITÉ DES ENTREPRISES 2020

Donnez une image positive de votre entreprise tout en l'inscrivant dans une démarche de mobilité durable et moderne !

La Semaine de la Mobilité, c'est l'occasion de promouvoir des modes de transport alternatifs, de valoriser l'existant ou encore d'inaugurer de nouvelles infrastructures. L'objectif du "Défi Mobilité" est d'inciter les entreprises à organiser des actions mobilité à destination de leur personnel.

PROCÉDURE À SUIVRE

AVANT LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

1. **Élaborez et envoyez-nous le programme des actions que vous souhaitez mettre en place via defi.mobilite@uwe.be**
2. **Utilisez le kit de communication officiel de la Semaine de la Mobilité, disponible sur wallonie.mobilite.be**
3. **Profitez des offres et réductions spéciales des opérateurs de mobilité ! Le résumé des offres est disponible ici.**

En manque d'inspiration ? Profitez du **programme clé sur porte** élaboré par la Cellule Mobilité ! Découvrez et téléchargez le contenu ici.

DURANT LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Endéans les **48h** qui suivent une action menée, envoyez des **photos**, une description de l'action, un **feed-back**, un témoignage ou tout ce qui peut être utile à l'adresse **defi.mobilite@uwe.be**. N'hésitez pas à les diffuser sur vos réseaux sociaux et à taguer la Cellule Mobilité de l'UWE, accompagné du **#semob2020** ! Nous nous ferons un plaisir de les partager, et ce sera également relayé par le Service Public de Wallonie.

CRITÈRES ET JURY DE SÉLECTION

VOUS serez évalués sur la base de votre programme, votre feed-back et votre communication via vos photos, vos descriptions et vos publications sur les réseaux sociaux.

NOUS définirons, grâce à un jury composé des membres de la Cellule Mobilité de l'UWE et du SPW, les gagnants du Défi Mobilité des Entreprises sur base de la cotation suivante:

DÉFI MOBILITÉ DES ENTREPRISES 2020

COTATION SUR 5 POINTS

- La qualité des actions
- L'originalité des actions
- La communication interne et externe autour de ces actions
- Le relais auprès de la Cellule Mobilité de l'UWE
- La variété des modes de transport valorisés

POINT BONUS +1

- Le caractère pérenne des actions

LES PRIX

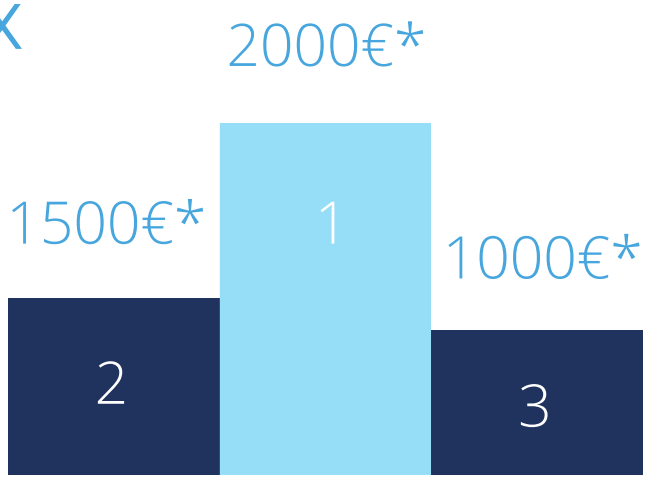

*Valeur des lots. Chaque gagnant pourra choisir parmi les lots suivants, selon la valeur mentionnée:

- Un **vélo** à assistance électrique
- Une ou plusieurs **trottinettes** électriques
- Un ou plusieurs **coachings** pour améliorer le télétravail dans votre structure

Vous trouverez le règlement complet ici.

DES QUESTIONS ?

Contactez Olivia Boever à la Cellule Mobilité de l'UWE | olivia.boever@uwe.be ou 010/48.94.05.